Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/04/2026 - 2584 - 2018 B 00636 - 510 215 668 - ABCD NUTRITION GROUPE

DÉPOSÉ LE
30 AVR. 2026
Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier 2584

SAS ABCD NUTRITION GROUPE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE
(OISE)

513 rue Robert Estienne
60400 NOYON

Comptes annuels
au 30/09/2025

Certifié conforme

SAS SEROC
Rue Mathias Sandorf - Immeuble ATHENA
BP 10029 BOVES - 80333 LONGUEAU
Tél : 03 22 82 09 50 - Fax : 03 22 82 09 51
Courriel : contact@seroc.com

Sommaire

Annexes	***2***
Règles et méthodes comptables	3
Faits caractéristiques	4
Notes sur le bilan	5
Notes sur le compte de résultat	14
Liasse fiscale	***16***
2065 – Impôt sur les sociétés	17
2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	18
2050 – Bilan Actif	19
2051 – Bilan Passif avant répartition	20
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	21
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	22
2054 – Immobilisations	23
2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	24
2055 – Amortissements	25
2056 – Provisions inscrites au bilan	26
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	27

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2026

Exercice ouvert le	01/10/2024	et clos le	30/09/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS ABCD NUTRITION GROUPE	
SIRET 5 1 0 2 1 5 6 6 8 0 0 0 3 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
513 rue Robert Estienne 60400 NOYON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/07/2011

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS ABCD NUTRITION GROUPE
513 rue Robert Estienne 60400 NOYON

SIRET 5 1 0 2 1 5 6 6 8 0 0 0 3 7

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des sociétés holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal :

Bénéfice imposable à 15 % : 0

Déficit : 268 698

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 % :

PV à long terme imposables à 19% :

Autres PV imposables à 19% :

PV à long teme imposables à 0% :

PV exonérées art. 238 *quindecies* :

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* :

Jeunes entreprises innovantes :

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A :

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A :

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* :

Autres dispositifs :

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* :

Sociétés d'investissements immobiliers cotées :

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* :

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) :

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :

Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies* :

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* :

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* :

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W :

5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition		Chiffre d'affaires		Taux d'impositon
6 Contribution sur les grandes entreprises de transport maritime (CTM)			Base d'imposition		Taux d'impositon

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt :

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% :

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Nom et coordonnées ECF :

– du prestataire :

– du comptable : SAS SEROC

rue Mathias Sandorf 80440 BOVES *Tél ;* 0322820950

– du conseil :

Tél :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2026

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 0 2 1 5 6 6 8 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	20 992	AC	20 992	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	176 166	AG	176 166	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 917	AS	1 917	
		Autres immobilisations corporelles	AT	195 495	AU	189 838	5 656
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	13 316 525	CT	5 985 712	7 330 812
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	5 982	BI		5 982
		TOTAL (II)	BJ	13 717 079	BK	6 374 627	7 342 451
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	593 498	BY		593 498
		Autres créances (3)	BZ	1 505 175	CA	276 752	1 228 423
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	15 279	CG		15 279
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	50 237	CI		50 237
		TOTAL (III)	CJ	2 164 191	CK	276 752	1 887 438
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	15 881 270	1A	6 651 380	9 229 890

Renvois : (1) Dont droit au bail : - (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 025 273)	DA	2 025 273
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5 179 128
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	4 190 442
	Réserve légale (3)	DD	2 399
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(9 619 834)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	128 975
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 906 383
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	1 074 479
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 606
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	441 060
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 230
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 244
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	5 626 885
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 323 506
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 229 890

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	4 190 442
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 894 328
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	27 606

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	576 854	FH		FI	576 854	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	576 854	FK		FL	576 854	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	481	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 304	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	578 641	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	834 491	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 404	
	Salaires et traitements*					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ	13 423	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA	6 956	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	27 949	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	884 226	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(305 584)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	500 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	227 281	
	Reprises sur dépréciations					GM	14 785	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	742 066	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	83 912	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	223 344	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	307 256	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	434 810	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	129 225	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	250
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(250)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 320 708
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 191 732
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	128 975

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	12 892
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)							HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	250	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ	20 992	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	176 166	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	1 917	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	5 139	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	189 565	LC		LD	790	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	196 621	LO		LP	790	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U	13 336 525	8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	5 982	1U		1V		
	TOTAL IV	LQ	13 342 507	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	13 736 288	ØH		ØJ	790	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ	20 992	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	176 166	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	1 917	ML		
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	5 139	MO		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	190 356	MU		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH	197 412	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX	20 000	ØY	13 316 525	ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	5 982	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ	20 000	NK	13 322 507	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	20 000	ØL	13 717 079	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2026
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	20 992	EL		EM		EN	20 992
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	176 166	PF		PG		PH	176 166
TOTAL I		RK	197 158	RM		RN		RO	197 158
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 917	QA		QB		QC	1 917
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	4 399	QE	324	QF		QG	4 724
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	178 482	QM	6 632	QN		QO	185 114
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	184 799	QV	6 956	QW		QX	191 755
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	381 958	ØP	6 956	ØQ		ØR	388 914

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)						NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations	82 304		SP	82 304	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	5 998 890	9V	1 607	9W	14 785	9X	5 985 712
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	248 803	6Y	27 949	6Z		7A	276 752
	TOTAL III	7B	6 247 693	TY	29 556	TZ	14 785	UA	6 262 465
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 247 693	UB	29 556	UC	14 785	UD	6 262 465
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	27 949	UF			
	Dont dotations et reprises – financières			UG	1 607	UH	14 785		
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 982	UV		UW	5 982
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	593 498		593 498		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	196 438		196 438		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 097		24 097		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 224 763		1 224 763		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	59 876		59 876		
	Charges constatées d'avance	VS	50 237		50 237		
	TOTAUX	VT	2 154 894	VU	2 148 911	VV	5 982
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 074 479				1 074 479
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	27 606		27 606		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	441 060		86 361	325 295	29 405
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	62 230		62 230		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	90 186		90 186		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 058		1 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	5 626 885		5 626 885		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1		1		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	7 323 506	VZ	5 894 328	325 295	1 103 884
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	17 312	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	34 068	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Cegid Group

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 9 229 890 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 976 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

– Continuité de l'exploitation

Les comptes du groupe pour l'exercice 2024-2025 sont impactés par deux faits marquants : la reprise du service de la dette en juin, et la finalisation du désengagement des activités du pôle céréales sur la structure ABCD Nutrition. C'est dans ce cadre que la dépréciation du projet Vrac 2.0 a été actée, et que les reliquats des comptes clients ont été soldés.

Côté nutrition, les volumes vendus progressent sur l'exercice (CA + 4%). Néanmoins, les pressions sur les prix imposées par les clients, conjuguées aux fortes hausses de prix sur certaines matières premières (chocolat) viennent dégrader la marge brute (-5%). Un contrôle rigoureux des frais généraux permet de limiter l'érosion de l'EBE et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette propre, mais également de compléter le remboursement des financements des Etablissements Moulin.

Le pôle BOULANGERIE continue d'opérer sur un marché difficile. La fermeture du site d'Avignon avec son économie de charges immobilières, couplé au transfert de 500 K€ de CA à LPNB ainsi que la diminution des charges locatives pour les Etablissements Moulin (avec l'arrivée d'un colocataire) participeront à l'amélioration de sa rentabilité sur l'exercice à venir

L'actualisation des projections d'EBE, de cash-flow net et de trésorerie confirme celles faites l'an passé. La trésorerie excédentaire dégagée par le pôle NUTRITION devra, comme identifié l'an passé, être en partie mise à disposition des Etablissements MOULIN pour lui permettre de faire face au service des PGE COVID.

Le Groupe est confiant dans la solidité de sa rentabilité économique. C'est pourquoi l'ensemble de ces éléments permet de garantir la continuité d'activité du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 167			176 167
Immobilisations incorporelles	197 159			197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 139			5 139
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 565	791		190 356
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	196 622	791		197 413
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	13 336 525		20 000	13 316 525
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	5 982			5 982
Immobilisations financières	13 342 508		20 000	13 322 508
TOTAL	**13 736 288**	**791**	**20 000**	**13 717 079**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		791		791
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**791**		**791**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			20 000	20 000
Scissions				
Avoirs				
Diminutions de l'exercice			**20 000**	**20 000**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU GGF 60400 NOYON	3 547 000	238 694	100,00	1 732 193
SCI ABCD IMMO 60730 NOVILLERS	3 000	-610 979	99,67	-78 168
EURL ETS MOULIN 60730 NOVILLERS	50 000	-498 183	100,00	-903 672
FRENCH GLUTEN FREE INC 999 USA		238 963	100,00	186 835
SAS LUNIBIO 60400 NOYON	20 000	-5 104	100,00	-1 608
EURL ABCD NUTRITION 60400 NOYON	4 213 800	-4 215 742	100,00	-608 279
– Participations (détenues entre 1 et 50%)				
SAS NUTRIO 60730 NOVILLERS	50 102	-245 831	33,333	-92

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	13 316 524	7 330 811			500 000
– Participations (détenues entre 1 et 50%)	1	1			
– Autres filiales françaises	13 316 524	7 330 812			
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises	1	1			
– Autres participations étrangères					

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mars 2025, ABCD Nutrition Groupe, en sa qualité d'associée unique de C-Viatis Laboratoire, a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de C–Viatis Laboratoire, dans les conditions de l'article 1844–5 alinéa 3 du Code civil.
En application des dispositions de cet article, la dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle de tous les éléments composant le patrimoine de C–Viatis Laboratoire au profit de ADCD Nutrition Groupe.

Les information financières sur les filiales concernent les comptes annuels clos au 30 septembre 2025, sauf les sociétés NUTRIO et LUNIBIO qui ont clôturé leurs comptes au 30 juin 2025.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement			20 992			20 992
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporelles			176 167			176 167
Immobilisations incorporelles			197 159			197 159
– Terrains						
– Constructions sur sol propre						
– Constructions sur sol d'autrui						
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		1 917			1 917
– Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans		4 399	325		4 724
– Matériel de transport						
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		178 483	6 632		185 115
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			184 799	6 957		191 756
TOTAL			**381 958**	**6 957**		**388 915**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 154 894 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 982		5 982
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	593 499	593 499	
Autres	1 505 176	1 505 176	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	50 237	50 237	
Total	**2 154 894**	**2 148 912**	**5 982**

Produits à recevoir

	Montant
Clients – FAE INTERCO	119 078
Total	**119 078**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 998 891	1 608	14 786	5 985 713
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	248 803	27 949		276 752
Total	**6 247 694**	**29 557**	**14 786**	**6 262 465**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		27 949		
Financières		1 608	14 786	
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 025 273,00 euro décomposé en 2 025 273 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

Le capital social est divisé en :
- 1 683 927 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence A d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence B d'1 € de valeur nominale,
- 248 746 actions de préférence C d'1 € de valeur nominale.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-4 440 386
Résultat de l'exercice précédent	-5 179 449
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-9 619 835**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-9 619 835
Total des affectations	**-9 619 835**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	2 025 273				2 025 273
Primes d'émission	5 179 128				5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442				4 190 442
Réserve légale	2 399				2 399
Report à Nouveau	-4 440 386	-5 179 449	-5 179 449		-9 619 835
Résultat de l'exercice	-5 179 449	5 179 449	128 976	-5 179 449	128 976
Total Capitaux Propres	**1 777 408**		**-5 050 473**	**-5 179 449**	**1 906 384**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 323 507 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 074 479			1 074 479
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	27 606	27 606		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**	441 061	86 361	325 295	29 405
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 231	62 231		
Dettes fiscales et sociales	91 245	91 245		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes ()**	5 626 886	5 626 886		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 323 507**	**5 894 329**	**325 295**	**1 103 884**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 313			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	34 069			
() Dont envers les associés**	5 626 885			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – Fact non parvenues	61 319
Fournisseurs – FNP INTERCO	911
Intérêts courus des emprunts obl.	59 523
Intérêts courus à payer	942
Intérêts Courus C/C	6 283
Etat – Autres charges à payer	1 058
Total	**130 037**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	50 237		
Total	**50 237**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2025	30/09/2024
France	576 854	505 548
Export		
TOTAL	**576 855**	**505 458**

Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers de participation	500 000	426
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	227 281	182 451
Reprises sur provisions et transferts de charge	14 786	
Différences positives de change		16 746
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**742 067**	**199 623**
Dotations financières aux amortissements et provisions	83 912	4 322 408
Intérêts et charges assimilées	223 344	269 622
Différences négatives de change		1 792
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**307 256**	**4 593 823**
Résultat financier	**434 810**	**-4 394 199**

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	250	
TOTAL	**250**	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SAS ABCD NUTRITION GROUPE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABCD NUTRITION GROUPE, 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON. Elle agit en qualité de tête de groupe.

ABCD NUTRITION GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273,00 euro
Siège social : 513 rue Robert Estienne
60400 NOYON
510 215 668 RCS COMPIEGNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 MARS 2026

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 128 975.59 euros, de la manière suivante :

- Un résultat de	128 975.59 €
- Une somme de	128 975.59 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-9 619 834.76 €
qui ressortira ainsi à -	-9 490 859.17 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

ABCD NUTRITION GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273,00 euro
Siège social : 513 rue Robert Estienne
60400 NOYON
510 215 668 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.
Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.
De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN **Durée**	**30/09/2025** **12 mois**	**30/09/2024** **12 mois**
BILAN ACTIF		
Frais d'établissement		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires		
Autres immobilisations incorporelles		
Total des immobilisations incorporelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriel		
Autres immobilisations corporelles	5 657	11 823
Total des immobilisations corporelles	5 657	11 823

Autres participations	7 330 813	7 337 635
Prêts		
Autres immobilisations financières	5 982	5 982
Total des immobilisations financières	7 336 795	7 343 617
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 342 451	7 355 440
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	593 499	410 666
Fournisseurs débiteurs	11 810	
Autres créances	1 216 613	1 366 960
Créances	1 821 921	1 777 626
Valeurs mobilières de placements		
Disponibilités	15 279	79 506
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	15 279	79 506
Charges constatées d'avance	50 237	140 665
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 887 439	1 997 798
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Primes de remboursement des obligations		82 305
Ecarts de conversion actif		
TOTAL ACTIF	**9 229 890**	**9 435 542**
BILAN PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 025 273	2 025 273
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 179 128	5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442	4 190 442
Réserve légale	2 399	2 399
Report à nouveau	-9 619 835	-4 440 386
RESULTAT DE L'EXERCICE	**128 976**	**-5 179 449**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**1 906 384**	**1 777 408**
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	1 074 479	1 057 166
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	27 606	48 050
Emprunts et dettes financières diverses	6 067 945	6 305 581
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 231	174 906

Dettes fiscales et sociales	91 245	69 482
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 948
Autres dettes	1	1
TOTAL DETTES	**7 323 507**	**7 658 134**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**9 229 890**	**9 435 542**

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT **Durée**	**30/09/2025** **12 mois**	**30/09/2024** **12 mois**
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	576 855	505 458
Production stockée et immobilisée		
Coût des achats et charges externes	834 492	786 417
VALEUR AJOUTEE	- 257 637	- 280 959
Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 404	1 447
Charges de personnel	13 423	16 347
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-272 464	-298 753
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	482	
Autres produits	1 305	3
Dotations aux amortissements et provisions	34 906	276 740
Autres charges	1	1 647
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-305 585**	**-577 138**
Résultat financier	434 811	-4 394 200
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	129 226	-4 971 337
Résultat exceptionnel	- 250	-208 792
Impôt sur les bénéfices		
RESULTAT NET COMPTABLE	**128 976**	**-5 179 449**

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, d'une durée de douze mois, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 576 855€ contre 505 458 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,13 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 884 226 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 34 906 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 16 347 € à 13 423 €. La société n'a plus de personnel salarié depuis la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à -305 585 € contre -577 138 € pour l'exercice précédent, marquant une augmentation de 47,05 %.

Le résultat financier, d'un montant de 434 811€, contre -4 394 200 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 129 226 €, contre -4 971 337 € au 30 septembre 2024.

Ce résultat est principalement lié à la comptabilisation au cours de l'exercice précédent d'une dotation aux provisions pour dépréciation des titres qui s'élève à 4 204 808 € et à la perception d'un dividende de 500 000 € au cours de cet exercice.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -250 €, contre -208 792 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est nul.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 128 976 €.

Ce résultat se trouve en forte augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un résultat déficitaire de -5 179 449 €.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner						Ne pas renseigner				
Montant total TTC des factures concernées		4 525	172	172	25 576	30 445		40 581	0	0	0	40581
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0.54	0.02	0.02	3.06	3.65	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							7.03	0	0	0	7.03
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					

Montant total des factures exclues	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) **X** Délais légaux : (préciser) De 30 jours à 60 jours	☐ Délais contractuels : (préciser) **X** Délais légaux : (préciser) De 30 jours à 60 jours

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

– Continuité de l'exploitation

Les comptes du groupe pour l'exercice 2024-2025 sont impactés par deux faits marquants : la reprise du service de la dette en juin, et la finalisation du désengagement des activités du pôle céréales sur la structure ABCD Nutrition. C'est dans ce cadre que la dépréciation du projet Vrac 2.0 a été actée, et que les reliquats des comptes clients ont été soldés.

Côté nutrition, les volumes vendus progressent sur l'exercice (CA + 4%). Néanmoins, les pressions sur les prix imposées par les clients, conjuguées aux fortes hausses de prix sur certaines matières premières (chocolat) viennent dégrader la marge brute (-5%). Un contrôle rigoureux des frais généraux permet de limiter l'érosion de l'EBE et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette propre, mais également de compléter le remboursement des financements des Etablissements Moulin.

Le pôle BOULANGERIE continue d'opérer sur un marché difficile. La fermeture du site d'Avignon avec son économie de charges immobilières, couplé au transfert de 500 K€ de CA à LPNB ainsi que la diminution des charges locatives pour les Etablissements Moulin (avec l'arrivée d'un colocataire) participeront à l'amélioration de sa rentabilité sur l'exercice à venir

L'actualisation des projections d'EBE, de cash-flow net et de trésorerie confirme celles faites l'an passé. La trésorerie excédentaire dégagée par le pôle NUTRITION devra, comme identifié l'an passé, être en partie mise à disposition des Etablissements MOULIN pour lui permettre de faire face au service des PGE COVID.

Le Groupe est confiant dans la solidité de sa rentabilité économique. C'est pourquoi l'ensemble de ces éléments permet de garantir la continuité d'activité du groupe.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Activité des filiales

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

- **Société : ETS MOULIN,**
 Activité : Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
 Nombre de titres détenus : 5 000.00 soit 100.00 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 4 912 306 € contre 5 764 126 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 14,78 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 5 636 392 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 411 996 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 2 214 162 € à 1 892 283 €, soit une diminution de 14,54 %, alors que l'effectif moyen est passé de 49 à 38 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à – 701 997 € contre - 469 297 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 49,59 %.

Le résultat financier, d'un montant de – 278 082 €, contre - 118 389 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de – 980 078 €, contre - 587 685 € au 30 septembre 2024.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 76 407 €, contre 73 027 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un déficit de – 903 672 €, soit -18,40 % du chiffre d'affaires

Ce résultat se trouve en forte diminution par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un résultat déficitaire de 513 622 €, représentant -8,91 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- **Société : ABCD NUTRITION,**
 Activité : Commerce de gros
 Nombre de titres détenus : 421 380.00 soit 100.00 % du capital

La société a cédé, en date du 26 avril 2024, son fonds de commerce de fabrication, de conditionnement et de commercialisation de produits céréaliers « vrac » en magasins spécialisés et grandes et moyennes surfaces.

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit donc par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 233 715€ contre 4 115 938 € pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 268 731 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 777 242 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 336 132 € à 0 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -713 239 € contre -1 029 308 € € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 80 643 €, contre 159 698 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de – 632 596 €, contre - 869 610 € au 30 septembre 2024.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 24 317 €, contre 108 613 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est nul.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de – 608 279 €.

Ce résultat se trouve en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un déficit de – 760 998 €.

- **Société : GGF,**
 Activité : Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 Nombre de titres détenus : 354 700.00 soit 100.00 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 20 559 075 € contre 19 981 889 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 2,89 %.
Le total des charges d'exploitation ressort à 19 098 323 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 802 841 €.
La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 4 241 699 € à 4 434 889 €, soit une progression de 4,55 % à durée équivalente, alors que l'effectif moyen est passé de 93 à 98 personnes.
Le résultat d'exploitation ressort à 1 603 278 € contre 2 591 821 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 38,14%.
Le résultat financier, d'un montant de – 41 940€ contre - 46 427 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 1 561 338€, contre 2 545 394 € au 30 septembre 2024.
Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 153 818€, contre - 116 009€ pour l'exercice précédent.
L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de - 17 037€.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 1 732 193 €, représentant 8,43 % du chiffre d'affaires hors taxes.
Ce résultat se trouve en diminution de 29,36 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 2 452 207 €, soit 12,27 % du chiffre d'affaires.

- **Société : C-VIATIS LABORATOIRE,**
 Activité : Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 Nombre de titres détenus au 30 septembre 2024 : 500.00 soit 100.00 % du capital

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mars 2025, ABCD Nutrition Groupe, en sa qualité d'associée unique de C-Viatis Laboratoire, a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de C–Viatis Laboratoire, dans les conditions de l'article 1844–5 alinéa 3 du Code civil.
En application des dispositions de cet article, la dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle de tous les éléments composant le patrimoine de C–Viatis Laboratoire au profit de ADCD Nutrition Groupe.

- **Société : ABCD IMMO,**
 Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
 Nombre de titres détenus : 299 soit 99.66 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 216 906 € contre 46 800 € pour l'exercice précédent.
Le total des charges d'exploitation ressort à 273 972 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 231 001 €.
Le résultat d'exploitation ressort à - 57 064 € contre – 240 446 € pour l'exercice précédent.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de – 78 168 €.
Ce résultat se trouve en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un déficit de - 262 413 €.

- **Société : LUNIBIO,**
 Activité : Externalisation de fonctions commerciales
 Nombre de titres détenus : 400 soit 100 % du capital
 (Clôture au 30/06/2025)

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 351 000 € contre 288 031 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 21.86 %.
Le total des charges d'exploitation ressort à 366 280 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 4 306 €.
La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 195 759 € à 264 652 €, soit une augmentation de 35.19 %, alors que l'effectif moyen est passé de 4 à 6 personnes.
Le résultat d'exploitation ressort à - 3547 € contre - 8 523 € pour l'exercice précédent.
Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 1 939 €, contre 3 230 € pour l'exercice précédent.
L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est nul.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de - 1 608 €, représentant - 0.46 % du chiffre d'affaires hors taxes.
Ce résultat se trouve en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un résultat déficitaire de - 5 294 €.

- **Société : FRENCH GLUTEN FREE**
 Activité : Commerce de gros
 Nombre de titres détenus : 1000 soit 100.00 % du capital
 Conversion des comptes en dollars au cours de clôture.

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 3 630 481 € contre 3 838 569 € pour l'exercice précédent.
Le total des charges d'exploitation ressort à 3 205 487 € contre 3 573 452 € pour l'exercice précédent.
Le résultat d'exploitation ressort à 425 020 € contre 265 117 € pour l'exercice précédent.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 186 834 € contre un résultat bénéficiaire de 265 229 € pour l'exercice précédent.

- **Société : NUTRIO,**
 Activité : Holding
 Nombre de titres détenus : 100 000 soit 33.33 % du capital
 (Clôture au 30/06/2025)

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé ne concerne que la détention de titres de participation.
Le total des charges d'exploitation ressort à 620 €.
Le résultat d'exploitation ressort à - 620 € contre -2 761 € pour l'exercice précédent.
Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 528 €.
En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de - 92 € contre un résultat déficitaire de -2 769 € pour l'exercice précédent.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Participations croisées

La SAS ABCD NUTITION GROUPE a acquis, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, 100 000 actions de la société NUTRIO sur les 300 012 actions qui composent son capital social.
A titre liminaire, nous vous rappelons qu'une situation de participation croisée existe entre notre société et la Société NUTRIO société ABCD Nutrition Groupe, à savoir :

- la Société NUTRIO détient 43.624 actions dans ABCD Nutrition Groupe représentant 2,15% du capital, et ABCD Nutrition Groupe détient 100.000 actions de la Société NUTRIO représentant 33,33% du capital, étant précisé qu'à l'issue de la réalisation de la réduction de capital décrite ci-après et d'une augmentation de capital par incorporation d'avances en compte courant et qui sera l'objet d'une prochaine assemblée générale, cette participation sera réduite à un peu moins de 14% du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-29 du Code de commerce, l'une des deux sociétés doit céder sa participation ou bien faire en sorte qu'aucune participation ne dépasse 10% du capital.

Afin de régulariser cette situation, il est envisagé que ABCD Nutrition Groupe cède, à court terme au moins une partie de ses actions de la Société à un nouveau manager ou à des managers en place.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2024 font ressortir un bénéfice de 128 75.59 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	128 975.59 €
- Une somme de	128 975.59 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-9 619 834.76 €
qui ressortira ainsi à -	-9 490 859.17 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Fin de mandat de commissaires aux comptes

Le mandat de la société ALTEO ROY ET ASSOCIES, second Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration.

La société n'étant plus tenue de désigner un second commissaire aux comptes titulaire, nous vous proposons d'en prendre acte et de ne pas nommer ou renouveler de second commissaire aux comptes.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



SECOVI Audit
by Numéliance

805 Rue Saint-Fuscien
80090 Amiens
03 22 33 60 60
contact.secoviaudit@numeliance.fr

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Immeuble Kereon - Rue Mathias Sandorf
80440 BOVES

ABCD NUTRITION GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273 euros
Siège social à NOYON (60400) – 513 rue Robert Estienne
- RCS B 510 215 668 -

Certifié Conforme

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'assemblée générale de la SAS ABCD NUTRITION GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABCD NUTRITION GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note faits caractéristiques, autres éléments significatifs, continuité d'exploitation, de l'annexe des comptes annuels concernant les effets du processus de restructuration du groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 3 mars 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SECOVI AUDIT
Philippe COMPAIN

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Olivier ROY

ANNEXE
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	20 992	20 992		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	176 167	176 167		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 917	1 917		
Autres immobilisations corporelles	195 496	189 839	5 657	11 823
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	13 316 525	5 985 713	7 330 813	7 337 635
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 982		5 982	5 982
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 717 079	6 374 628	7 342 451	7 355 440
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	593 499		593 499	410 666
Fournisseurs débiteurs	11 810		11 810	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	196 438		196 438	262 252
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 097		24 097	36 379
Autres créances	1 272 830	276 752	996 078	1 068 329
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 279		15 279	79 506
Charges constatées d'avance	50 237		50 237	140 665
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 164 191	276 752	1 887 439	1 997 798
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				82 305
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				82 305
TOTAL ACTIF	15 881 270	6 651 380	9 229 890	9 435 542

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 025 273	2 025 273
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 179 128	5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442	4 190 442
Réserve légale	2 399	2 399
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 619 835	-4 440 386
Résultat de l'exercice	128 976	-5 179 449
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 906 384	1 777 408
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles	1 074 479	1 057 166
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	27 606	48 050
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	27 606	48 050
Emprunts et dettes financières diverses	441 061	475 129
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	5 626 884	5 830 452
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 231	174 906
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	90 187	68 444
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 058	1 038
Dettes fiscales et sociales	91 245	69 482
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 948
Autres dettes	1	1
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 323 507	7 658 134
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	**9 229 890**	**9 435 542**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	%	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	576 855	100,00	505 458	100,00
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	1 787	0,31	3	
Total	578 642	100,31	505 461	100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	834 492	144,66	786 417	155,59
Total	834 492	144,66	786 417	155,59
MARGE SUR M/SES & MAT	-255 850	-44,35	-280 957	-55,58
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 404	0,24	1 447	0,29
Salaires et Traitements				
Charges sociales	13 423	2,33	16 347	3,23
Amortissements et provisions	34 906	6,05	276 740	54,75
Autres charges	1		1 647	0,33
Total	49 735	8,62	296 181	58,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	-305 585	-52,97	-577 138	-114,18
Produits financiers	742 067	128,64	199 623	39,49
Charges financières	307 256	53,26	4 593 823	908,84
Résultat financier	434 810	75,38	-4 394 199	-869,35
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	129 226	22,40	-4 971 337	-983,53
Produits exceptionnels			680	0,13
Charges exceptionnelles	250	0,04	208 792	41,31
Résultat exceptionnel	-250	-0,04	-208 112	-41,17
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**128 976**	**22,36**	**-5 179 449**	**NS**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 9 229 890 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 976 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

– Continuité de l'exploitation

Les comptes du groupe pour l'exercice 2024-2025 sont impactés par deux faits marquants : la reprise du service de la dette en juin, et la finalisation du désengagement des activités du pôle céréales sur la structure ABCD Nutrition. C'est dans ce cadre que la dépréciation du projet Vrac 2.0 a été actée, et que les reliquats des comptes clients ont été soldés.
Côté nutrition, les volumes vendus progressent sur l'exercice (CA + 4%). Néanmoins, les pressions sur les prix imposées par les clients, conjuguées aux fortes hausses de prix sur certaines matières premières (chocolat) viennent dégrader la marge brute (-5%). Un contrôle rigoureux des frais généraux permet de limiter l'érosion de l'EBE et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette propre, mais également de compléter le remboursement des financements des Etablissements Moulin.
Le pôle BOULANGERIE continue d'opérer sur un marché difficile. La fermeture du site d'Avignon avec son économie de charges immobilières, couplé au transfert de 500 K€ de CA à LPNB ainsi que la diminution des charges locatives pour les Etablissements Moulin (avec l'arrivée d'un colocataire) participeront à l'amélioration de sa rentabilité sur l'exercice à venir
L'actualisation des projections d'EBE, de cash-flow net et de trésorerie confirme celles faites l'an passé. La trésorerie excédentaire dégagée par le pôle NUTRITION devra, comme identifié l'an passé, être en partie mise à disposition des Etablissements MOULIN pour lui permettre de faire face au service des PGE COVID.
Le Groupe est confiant dans la solidité de sa rentabilité économique. C'est pourquoi l'ensemble de ces éléments permet de garantir la continuité d'activité du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 167			176 167
Immobilisations incorporelles	197 159			197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 139			5 139
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 565	791		190 356
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	196 622	791		197 413
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	13 336 525		20 000	13 316 525
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	5 982			5 982
Immobilisations financières	13 342 508		20 000	13 322 508
ACTIF IMMOBILISE	**13 736 288**	**791**	**20 000**	**13 717 079**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		791		791
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**791**		**791**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			20 000	20 000
Scissions				
Avoirs				
Diminutions de l'exercice			**20 000**	**20 000**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Réserves et Report à nouveau avant aft des résultats	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU GGF 60400 NOYON	3 547 000	238 694	100,00	1 732 193
SCI ABCD IMMO 60730 NOVILLERS	3 000	-610 979	99,67	-78 168
EURL ETS MOULIN 60730 NOVILLERS	50 000	-498 183	100,00	-903 672
FRENCH GLUTEN FREE INC 999 USA		238 963	100,00	186 835
SAS LUNIBIO 60400 NOYON	20 000	-5 104	100,00	-1 608
EURL ABCD NUTRITION 60400 NOYON	4 213 800	-4 215 742	100,00	-608 279
– Participations (détenues entre 1 et 50%)				
SAS NUTRIO 60730 NOVILLERS	50 102	-245 831	33,333	-92

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	13 316 524	7 330 811			500 000
– Participations (détenues entre 1 et 50%)	1	1			
– Autres filiales françaises	13 316 524	7 330 812			
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises	1	1			
– Autres participations étrangères					

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mars 2025, ABCD Nutrition Groupe, en sa qualité d'associée unique de C-Viatis Laboratoire, a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de C–Viatis Laboratoire, dans les conditions de l'article 1844–5 alinéa 3 du Code civil.
En application des dispositions de cet article, la dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle de tous les éléments composant le patrimoine de C–Viatis Laboratoire au profit de ADCD Nutrition Groupe.

Les information financières sur les filiales concernent les comptes annuels clos au 30 septembre 2025, sauf les sociétés NUTRIO et LUNIBIO qui ont clôturé leurs comptes au 30 juin 2025.

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 167			176 167
Immobilisations incorporelles	197 159			197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 399	325		4 724
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 483	6 632		185 115
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	184 799	6 957		191 756
ACTIF IMMOBILISE	**381 958**	**6 957**		**388 915**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 154 894 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 982		5 982
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	593 499	593 499	
Autres	1 505 176	1 505 176	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 237	50 237	
Total	**2 154 894**	**2 148 912**	**5 982**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – FAE INTERCO	119 078
Total	**119 078**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 998 891	1 608	14 786	5 985 713
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	248 803	27 949		276 752
Total	**6 247 694**	**29 557**	**14 786**	**6 262 465**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		27 949		
Financières		1 608	14 786	
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 025 273,00 euro décomposé en 2 025 273 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

Le capital social est divisé en :
- 1 683 927 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence A d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence B d'1 € de valeur nominale,
- 248 746 actions de préférence C d'1 € de valeur nominale.

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-4 440 386
Résultat de l'exercice précédent	-5 179 449
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-9 619 835**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-9 619 835
Total des affectations	**-9 619 835**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2025
Capital	2 025 273				2 025 273
Primes d'émission	5 179 128				5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442				4 190 442
Réserve légale	2 399				2 399
Report à Nouveau	-4 440 386	-5 179 449	-5 179 449		-9 619 835
Résultat de l'exercice	-5 179 449	5 179 449	128 976	-5 179 449	128 976
Total Capitaux Propres	**1 777 408**		**-5 050 473**	**-5 179 449**	**1 906 384**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 323 507 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 074 479			1 074 479
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	27 606	27 606		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	441 061	86 361	325 295	29 405
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 231	62 231		
Dettes fiscales et sociales	91 245	91 245		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 626 886	5 626 886		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 323 507**	**5 894 329**	**325 295**	**1 103 884**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 313			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	34 069			
(**) Dont envers les associés	5 626 885			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – Fact non parvenues	61 319
Fournisseurs – FNP INTERCO	911
Intérêts courus des emprunts obl.	59 523
Intérêts courus à payer	942
Intérêts Courus C/C	6 283
Etat – Autres charges à payer	1 058
Total	**130 037**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	50 237		
Total	**50 237**		

SECCVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2025	30/09/2024
France	576 854	505 548
Export		
TOTAL	**576 855**	**505 458**

Résultat financier

	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers de participation	500 000	426
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	227 281	182 451
Reprises sur provisions et transferts de charge	14 786	
Différences positives de change		16 746
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**742 067**	**199 623**
Dotations financières aux amortissements et provisions	83 912	4 322 408
Intérêts et charges assimilées	223 344	269 622
Différences négatives de change		1 792
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**307 256**	**4 593 823**
Résultat financier	**434 810**	**-4 394 199**

Charges et Produits exceptionnels

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	250	
TOTAL	**250**	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SAS ABCD NUTRITION GROUPE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABCD NUTRITION GROUPE, 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON. Elle agit en qualité de tête de groupe.

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

SECOVI Audit
by Numéliance

605 Rue Saint-Fuscien
80090 Amiens
03 22 33 60 50
contact.secoviaudit@numeliance.fr

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Immeuble Kereon - Rue Mathias Sandorf
80440 BOVES

ABCD NUTRITION GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273 euros
Siège social à NOYON (60400) – 513 rue Robert Estienne
- RCS B 510 215 668 -

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale de la société ABCD NUTRITION GROUPE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait le 3 mars 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SECOVI AUDIT
Philippe COMPAIN

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Olivier ROY